

Convocation à l'Assemblée ordinaire et extra-ordinaire du samedi 18 janvier 2025 à 17h00

Conformément à l'article 12 des statuts, le Comité de Direction convoque les membres de l'Association CAROLE MOTO CLUB à l'assemblée générale ordinaire annuelle, suivi d'une assemblée générale extraordinaire pour voter la mise à jour des statuts. Les réunions se tiendront à l'adresse suivante :

Salle des Arts Créatifs Saint Leu La forêt 95320

*Si vous êtes perdu : 06 88 29 98 44 . La salle est sous le parking de la Poste
Attention : conformément à la réglementation seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent voter.
La cotisation "Sympathisant" a été créée sur la Boutique en ligne du CMC et permet d'être membre quand on est non licencié FFM.
Les licences pour les pilotes et commissaires, se prennent directement sur le site de la FFM avec le code C 1829*

Ordre du jour pour AG ordinaire et extraordinaire:

- Émargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Désignation du président et du secrétaire de la séance
- Approbation du regroupement avec l'association XtremRacing
- Désignation des membres du bureau directeur
- Approbation du rapport financier (comptes 2024 et budget 2025)
- Projets pour 2025 : roulages, compétition : 24h de Barcelone, Endurance 125 cc, Bol d'Argent etc.
- Partenariat : actuels et en vue
- Questions diverses.
- Réunion extraordinianire : élection au poste de Président, Trésorier et Secrétaire et mise à jour des statuts.

Une adresse de conférence de "Teams" avec identifiant et code sera envoyée aux participants électeurs.

« Article 12 - Assemblée Générale

*Pour la validité des délibérations, la présence de 15% des membres ... est nécessaire.
Si le quorum n'est pas atteint il est convoqué, avec le même ordre du jour, une deuxième assemblée, à 15 jours au moins d'intervalle, qui délibère quelque soit le nombre des membres présents.*

*...
Pour toutes les délibérations le vote par procuration est autorisé ; chaque mandataire pouvant disposer au maximum de 5 procurations écrites.*

Nous espérons que vous comprendrez les difficultés d'organiser une telle assemblée.
Nous demandons à tous un petit effort afin que la première convocation soit la bonne !
Venez nombreux, sinon merci d'utiliser votre procuration !

Fait à Paris
Le 11 décembre 2024

Philippe Knecht
Président

MERCI DE RENVOYER CETTE PARTIE

Je soussigné(e) membre du CAROLE MOTO CLUB :

! serai présent(e)

! ne serai pas présent(e) et ne donne pas pouvoir

! ne serai pas présent(e) et donne pouvoir

à (nom et prénom de la personne mandatée)

également membre du CAROLE MOTO CLUB afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'association du samedi 18 janvier 2024 à 17h00 pour délibérer et pour prendre part au vote en lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à, le

(bon pour pouvoir et signature)

Coupon à envoyer à l'adresse dématérialisée : cmc@carolemotoclub.fr

Ou par courrier à l'adresse postale du secrétariat : CMC 22 rue des Meillottes 91450 Soisy sur Seine

Site de l'association CMC : <http://www.carolemotoclub.fr>